

ROYAUME DU MAROC



ENTRAIDE NATIONALE

PROJET NAJMA



Catégorie de projet : Développement Social et Lutte Contre la Pauvreté.

Sous catégorie de projet: Développement du travail social territorial.

Agent d'exécution: Entraide Nationale

Couverture géographique: Echelle nationale

Lieu de gestion: Rabat/Entraide Nationale

Population cible: Population pauvre, marginalisée et défavorisée

Partenaires :

- *Ministère des Affaires Etrangères (France).*
- *Institutions marocaines participantes*
- *Collectivités locales*
- *ONG Nationales et Internationales*
- *Organismes internationaux*
- *Associations locales : communales, de quartier et villageoises*
- *Population (partie prenante)*

Durée: 60 mois

RESUME DU PROJET

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique de lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion sociale entamée par les pouvoirs publics. Il se propose de contribuer au développement social local et d'asseoir une nouvelle approche de travail social basée sur la proximité, à travers :

- *Le renforcement des synergies et une meilleure utilisation des compétences et des avantages comparés des différents intervenants dans le domaine social ;*
- *La transformation des structures opérationnelles de l'Entraide Nationale (principalement les centres d'éducation et de formation destinés aux femmes et aux jeunes filles) en institutions sociales visant l'orientation, la formation, l'éducation, la sensibilisation, le suivi et l'aide à l'insertion et à l'intégration socio-économique des populations défavorisées.*

Le projet s'assigne pour objectif de répondre aux besoins et aspirations du public concerné tout en menant une démarche mobilisatrice basée sur des recherches actions participatives qui tend à créer et à accroître la mobilisation locale, dans le but de contribuer efficacement au redressement de la situation actuelle et de relever les défis sociaux auxquels le Maroc est confronté.

I. Contexte et Justification

Le Maroc s'est engagé à partir de la décennie 80 dans un processus de transformations tant politiques, économiques que sociales visant la modernisation de la société et de l'économie du pays.

Les pouvoirs publics ont ainsi relancé le processus de planification pour la mise en œuvre, en association avec l'ensemble des partenaires publics et privés à tous les niveaux, d'une stratégie de développement socio-économique, à même de permettre au pays de faire face aux multiples défis actuels et futurs.

Ainsi, une stratégie d'actions mobilisatrices de toutes les potentialités et capacités nationales a été mise en œuvre afin d'assurer une entière cohérence et une complémentarité des actions et programmes pour relever les défis majeurs en matière de développement social.

A ce titre, ont été retenus, parmi les axes prioritaires de cette stratégie, le développement social et la réduction des inégalités par l'institutionnalisation d'une nouvelle culture de solidarité agissante, empreinte d'égalité et d'équité visant le développement humain durable et l'atténuation des inégalités sociales et régionales. La lutte contre la

pauvreté, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines, s'inscrit dans le cadre de ces priorités.

Aussi, une importance capitale a été accordée à la restructuration et à la dynamisation des filets de sécurité pour aboutir à l'amélioration de l'accès aux services de base et la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion sociale.

Dans ce cadre, la restructuration et la modernisation de l'Entraide Nationale, principal filet de sécurité et l'outil étatique d'intervention en matière de lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la marginalisation, a été retenue, pour la mise à niveau des programmes sociaux gérés par cette institution, à l'effet de lui permettre de contribuer efficacement, en tant qu'acteur de développement social, à l'intégration et la promotion des populations défavorisées.

Enfin, conformément à cette approche et tenant compte des orientations stratégiques de l'Entraide Nationale en matière de développement social, le projet NAJMA, vus ses objectifs, ses finalités et sa démarche basée sur une approche territoriale participative, constituera une phase fondamentale pour faire face au déficits enregistrés dans ce domaine.

II. Descriptif du Projet :

Le projet s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'Entraide Nationale et son passage d'un organisme d'assistance, vers une institution de développement social.

La population cible et l'ensemble des acteurs socio-économiques sont impliqués dans ce projet à travers la recherche action participative.

Les recherches action sur les territoires :

Cette approche a pour objet de :

- connaître les populations cibles qui vivent sur le territoire ; Comment elles vivent ? Quelles sont leurs aspirations, leurs besoins ? et de dresser la liste des possibilités diverses de réponses existantes sur le territoire ;*
- traiter cette information, l'analyser et élaborer les pistes d'intervention à mettre en place.*

Pour se faire, une antenne composée de 2 cadres de l'Entraide Nationale de formation disciplinaire complémentaire est mise en place sur un territoire limité. Elle réunit une « commission permanente » des acteurs impliqués sur le terrain.

La commission permanente rend compte à un « comité local institutionnel » présidé par le ou la délégué(e) provincial(e) de l'Entraide Nationale et comprenant les collectivités publiques, l'éducation nationale (éducation non formelle notamment), la jeunesse et sport, la santé,

l'emploi et la formation professionnelle, les associations et si possible les entreprises et les artisans. Ce comité élabore, à partir des pistes proposées par l'antenne, un projet de territoire.

Ce projet devrait permettre une meilleure cohérence, une complémentarité et insuffler une synergie entre les différentes interventions de l'Etat et des ONG sur ce territoire.

Il permet surtout, de mieux cibler les interventions potentielles des institutions sociales de l'Entraide Nationale concernées et de les contractualiser avec le comité local.

La nature des interventions de ces institutions n'est plus définie par le Siège Central d'une façon homogène à l'échelle nationale, mais conçue et mise en œuvre en fonction des besoins de la population.

L'aide à ces institutions nécessitera que des chantiers interservices de l'Entraide Nationale, ouverts à des partenaires extérieurs, se mettent en place.

1. Les chantiers du projet :

Cinq chantiers feront l'objet d'études et porteront sur les thèmes suivants :

➤ Ecoute orientation suivi :

Le territoire doit développer un espace d'écoute d'orientation et de suivi au profit :

- femmes en difficulté ;*
- jeunes filles analphabètes et déscolarisées ;*
- jeunes garçons déscolarisés ;*
- enfants en situation précaire ;*
- personnes âgées en difficulté ;*
- lauréats des centres de formation de l'Entraide Nationale.*

Cette structure aura pour mission de faire de l'accueil, de l'orientation, de l'intermédiation auprès de la population cible et des partenaires et d'assurer le suivi post-formation des lauréats des centres de formation de l'Entraide Nationale.

➤ Formation en matière de population et d'égalité des chances :

Ce chantier vise d'une part à développer le travail que l'Entraide Nationale a déjà entamé dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation sanitaire, de la santé reproductive au profit des femmes, des jeunes filles et des fillettes et d'autre part d'introduire de nouveaux thèmes dont notamment :

- la sensibilisation aux droits de la famille, de l'enfant, du travail et aussi les démarches administratives ;*

• *La sensibilisation à la création des coopératives et de micro entreprises afin d'assurer une certaine autonomie de la femme et de la jeune fille.*

➤ Chantier enfance :

Ce chantier a pour but de :

- *Améliorer la qualité des services au sein des jardins d'enfants, des crèches pour que l'Entraide Nationale soit un soutien pour les enfants dans des situations précaires et d'aider les familles pauvres pour qu'elles n'abandonnent pas leurs enfants.*
- *Encourager l'insertion des enfants abandonnés dans la grande famille.*
- *Améliorer la qualité des services des AMB pour qu'elles jouent leur rôle socio- éducatif.*

➤ Formation modulaire :

Ce chantier vise à mettre en place des modes de formation flexibles, adaptés aux besoins et aux profils de la population cible, aux spécificités locales et aux mutations du marché de l'emploi afin de sortir de l'unicité et de la rigidité des formations proposées

➤ . Micro -Projet:

Ce chantier a pour but l'intégration socio- économique des femmes et jeunes filles pauvres par la création de coopératives et de microprojets et ce à travers la sensibilisation, la formation et le suivi.

2. Les phases du Projet :

L e projet s'étend sur 5 phases :

1-la phase du lancement :

Le lancement du projet est annoncé lors du séminaire de formation animés par trois experts français : Odile Plan (GREP) Françoise Morinière (GEM consultants) et Gérard Sarazin (IGAS.H), du 17 au 25 octobre 2002 dans le cadre de la coopération maroco- française. Les membres de l'équipe du projet ont été désignés :

- *Le Directeur du projet : Mr. Mohammed Errahmani ;*
- *La Coordinatrice du projet : Mm. Rajaa Nazih ;*
- *Les responsables des Recherches Actions Territoriales : Abdellatif Zarkti, Fatima El Achouri, Rachid Nhaila et Soumia Khalfi ;*
- *Les responsables des chantiers : Aicha Saoud, Fatima El Hilali, Merieme Kbiri et Rajaa Nazih, Jamal Ahamrouni, Abdallah Adlaoui.*

2- La phase d'expérimentation :

Quatre territoires font l'objet de Recherche Action participative au bout d'un délai de 6 à 8 mois. Ils développeront, chacun, un projet de territoire à faire adopter par les comités locaux institutionnels.

Les quatre territoires pilotes sélectionnés se situent à : Azilal, Chefchaouen, ElHaouz (Marrakech) et Safi.

Ce choix obéit à un certain nombre de critères de réussite dont notamment :

- l'existence de poches de pauvreté ;
- la situation géographique du territoire (périurbain, rural, urbain) ;
- la qualification des ressources humaines de l'Entraide Nationale au niveau du territoire ;
- l'environnement socio-économique du territoire.

3- La phase d'appropriation :

La Recherche Action sera menée dans quatre nouveaux territoires présentant des caractéristiques proches des sites pilotes. Ces derniers feront l'objet des premières adaptations, puisque certains outils mis au point par les chantiers commencent à être diffusés.

4- La phase d'extension :

Dans chaque province, un territoire fera l'objet de la démarche.

5- La phase de généralisation :

Elle consistera à généraliser l'approche à l'ensemble du Royaume, ce qui nécessitera l'intégration de la démarche dans le fonctionnement de l'institution.

III . Objectifs du projet

A- l'objectif principal :

Le projet a pour objectif de contribuer au développement socio-économique local en apportant des réponses adaptées et ciblées aux besoins des populations pauvres, et ce à travers :

- l'implication de la population défavorisée ;
- le renforcement des synergies entre l'Entraide Nationale et les autres acteurs intervenants dans le domaine social ;
- la redynamisation des structures opérationnelles de l'Entraide Nationale.

B- Les objectifs spécifiques :

- *Diminuer le nombre d'analphabètes surtout en milieu rural et périurbain ;*
- *Redéfinir des actions de proximité complémentaire, en cohérence avec les actions liées à la formation, de l'accueil au suivi à l'insertion ;*
- *Sensibiliser la population à ses droits et devoirs et aux principes de la citoyenneté ;*
- *Sensibiliser la famille aux questions d'hygiène, de santé reproductive, du droit de l'enfant, du travail et aux démarches administratives ;*
- *Mettre en place un mode de formation flexible (modulaire, apprentissage, alterné...) adapté aux spécificités du marché de l'emploi ;*
- *Elargir le champ d'intervention de l'établissement en menant une politique d'aide à l'insertion sociale pour les populations des femmes de 15 à 45 ans et les enfants en situation précaire ;*
- *Diminuer l'exode à travers l'insertion socio-économique des bénéficiaires au niveau local ;*
- *Rénover les structures de l'Entraide Nationale (moderniser, développer, former, restructurer et innover) ;*
- *Collaborer avec des intervenants qui ont les mêmes objectifs.*

IV. Les résultats :

- ↗ *Diminution du taux d'analphabétisme touchant principalement les femmes et les jeunes filles en milieu rural et périurbain ;*
- ↗ *Diminution des poches de pauvreté en milieu périurbain ;*
- ↗ *Insertion des enfants en situation précaire ;*
- ↗ *Amélioration de la situation de la femme ;*
- ↗ *Formation adaptée à chaque profil, à chaque cas et à l'environnement socio-économique ;*
- ↗ *Partenariat développé et renforcé ;*
- ↗ *Création d'emplois (coopératives et micro entreprises).*

V . Suivi et évaluation :

Le suivi et l'évaluation seront menés de façon à mesurer les progrès effectués dans la réalisation des objectifs, des résultats attendus et des activités du projet.

Le Comité de Pilotage assure le suivi du projet de telle sorte à proposer des solutions possibles aux problèmes rencontrés sur les différents sites expérimentaux. Les experts Français, font aussi des missions pour assister l'équipe projet (sur le plan logistique et méthodologique) pendant les différentes étapes du projet.

Le processus d'évaluation est double. D'une part, l'évaluation participative porte sur la manière dont l'Entraide Nationale répond aux besoins des populations les plus défavorisées. Elle analyse donc les effets des réponses apportées aux populations par rapport aux populations des territoires concernés et porte sa réflexion sur le concept de proximité. Elle implique les acteurs du projet et s'assure de l'appui des unités de recherches et des institutions universitaires. Elle rend compte régulièrement de ses observations au comité de pilotage National.

D'autre part, le projet fera l'objet d'une évaluation externe assurée éventuellement par certains organismes étrangers ou internationaux susceptibles d'intervenir